

BM COIFFEUR REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION CMA FRANCE

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°1 : EFFECTUER UNE TRANSFORMATION RELOOKING DE LA CHEVELURE			
A1.1 – Modification de la couleur sur la totalité de la chevelure - Application des règles de propreté, d'entretien, d'hygiène et de sécurité - Prise en compte des différents protocoles sanitaires - Accueil du client - Identification des attentes du client - Être à l'écoute des clients, disponible, diplomate, avoir le sourire	C1.1 – Accueillir les clients souhaitant un service de coloration, effets de couleur en appliquant les règles sanitaires de propreté, d'entretien, d'hygiène et de sécurité en vigueur et en prenant en compte les différentes situations de handicap afin de répondre à tout public.	ME 1.1 Mise en situation professionnelle réelle (C1.1, C1.2, C1.3, C1 .6) Transformation complète Le candidat doit prendre en charge le client en optimisant son confort, et en appliquant les règles de sécurité en vigueur (candidat, client et matériel).	- Le client est accueilli, installé confortablement en tenant compte d'éventuelles situations de handicap. - Les mesures et les règles de sécurité (sanitaires) en vigueur sont appliquées en respectant la protection complète du client. - Le résultat final doit être concordant avec la fiche diagnostic.

BM Coiffeur NUMERO DOSSIER 51701 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

« <i>savoir être</i> » - Réalisation d'un diagnostic complet - Echanges sur le résultat final attendu (à la fin) - Identification et gestion de l'utilisation des produits cosmétiques nécessaires au résultat final (nettoyage, coloration, décoloration...) - Préparation et application des produits cosmétiques et techniques de la coloration, de la décoloration dans le respect de la notice fabricant (traduite en français) - Coloration des repousses, des longueurs et pointes, uniformisation, méchage, effets de lumière - Remontée de couleur, précoloration, pastellisation (après décoloration, - Démaquillant, gommage, décapage des longueurs, des ½ longueurs et pointes ou de l'ensemble de la chevelure au moyen de tous les procédés techniques existants.	C1.2 Utiliser les différentes technologies des produits cosmétiques en respectant la notice fabricant et toutes les étapes de réalisation des prestations techniques de la coloration pour obtenir le résultat final attendu. C1.3 Appliquer les produits techniques de la coloration ou de la décoloration en mettant en œuvre les techniques appropriées, en respectant les temps de pause et les particularités techniques de l'émulsion, du rinçage, de la neutralisation, de la nutrition, afin de sublimer la chevelure.	Sur modèle féminin ou masculin majeur, réalisation d'une technique de coloration complète et créative, d'une coupe et d'un coiffage tendance mode, en faisant preuve de précision, de finition optimisée, d'un résultat final total look. Le poste de travail sera préparé de manière rationnelle et la production technique sera réalisée de façon ergonomique. Au début de l'épreuve, le candidat établit une fiche diagnostique complète : - Identité / activité du /de la cliente - Morphologie - Visagisme Carnation de la peau - Couleur des yeux, etc.) - Diagnostic : Le résultat final attendu du client	- Le temps imparti est respecté. - Les produits de coiffure professionnels sont choisis en concordance avec le diagnostic. - La notice fabricant des produits sélectionnés est honorée. - Les étapes de réalisation des différentes prestations techniques de la coloration sont respectées dans un ordre chronologique préconisé par le fabricant - Le temps imparti est respecté - Les produits techniques professionnels de coloration sélectionnés correspondent à l'attente du client. - Les produits techniques professionnels de coloration sont sélectionnés en fonction de la nature et de l'état de la chevelure. - La préparation, les dosages, les temps de pause des produits techniques de coloration respectent la notice fabricant. - La sélection des zones est réalisée en fonction de l'ensemble des techniques d'application choisies par le
---	--	--	--

			candidat. - Le temps imparti est respecté.
A1.2 Réalisation d'un coiffage technique et créatif - Choix et utilisation des différents appareils électriques professionnels adaptés - Coiffage valorisant la coupe, la coloration et la mise en valeur du client. - Structuration du coiffage avec des produits de construction et de finition. - Conseils du suivi beauté à domicile (Entretien de la prestation technique et du coiffage au quotidien).	C1.4 Mettre en forme une coiffure technique et créative en respectant les implantations, la direction des lignes, des mouvements, la densité, la texture et le placement des volumes de la chevelure afin de respecter les attentes du client.	Les volumes devront être équilibrés en respectant la structure fondamentale de la brosse (plateau droit ou oblique).	- La distribution des implantations et la projection des cheveux sont respectées sur les différentes zones concordantes à la technique des fondamentaux de la brosse. - La mise en forme du plateau en brosse par coiffage respecte le visuel final attendu - Le temps imparti est respecté.
Pour obtenir la certification BM Coiffeur (niveau 5) le candidat doit acquérir les 6 blocs de compétences et les évaluations les composant. Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante : Résolution de problème : Face à un jury professionnel, le candidat décrit à l'oral la réponse à une difficulté managériale et/ou démontre sa capacité à expliciter un geste professionnel à un collaborateur ou à un apprenti pour contribuer à sa montée en compétence. Dans un second temps, le candidat analyse à l'oral sa réponse et sa pratique. Il identifie, le cas échéant, ce qu'il peut améliorer dans sa pratique pour mieux répondre aux attendus en termes de compétences.			

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°2 : REALISER UNE PRESTATION COMPLETE DE COIFFEUR / BARBIER			
A2.1 – Réalisation d'une prestation de la coupe et du service barbier - Application des règles de propreté, d'entretien, d'hygiène et de sécurité - Prise en compte des différents protocoles sanitaires - Accueil du client - Être à l'écoute des clients, disponible, diplomate, avoir le sourire « <i>savoir être</i> » - Diagnostic complet (transformation de la coupe et de l'entretien du système pilo-facial) - Transformation complète du système "pilo- facial" - Choix et application des produits cosmétiques professionnels dans le respect de la notice fabricant(s) (traduite en français) - Respect du protocole d'application, du temps de pause et de neutralisation - Harmonisation complète entre la coupe, les soins cosmétiques adaptés à la texture, la mise en forme et le service barbier (le rasage, la taille et l'entretien de la barbe, ainsi que de la moustache)	C2.1 Accueillir les clients souhaitant un service coiffeur/ barbier en faisant preuve de savoir-être, en étant à leur écoute et en appliquant les règles sanitaires de propreté, d'entretien, d'hygiène et de sécurité en vigueur et en prenant en compte les différentes situations de handicap afin de répondre à tout public. C2.2 Diagnostiquer les attentes du client en fonction de la typologie de la barbe et de la chevelure afin d'organiser une prestation complète et d'anticiper le résultat final. C2.3 Effectuer un service barbier complet, incluant une coupe masculine, barbe et moustaches avec un dégradé précis, très structuré, associé d'une grande technicité, en utilisant les différents outils adaptés, afin d'être en mesure de s'adapter aux nouvelles tendances, coupes, tailles et finitions modernes, graphiques, originales et respecter l'harmonisation esthétique du visagisme.	ME 2.1 Mise en situation professionnelle réelle (C2.1, C2.2, C2.3) Prestation coiffeur/barbier Le candidat doit réaliser sur modèle masculin majeur un service complet de coiffeur barbier comprenant une coupe ainsi qu'un travail pilo-facial en harmonie par rapport à la morphologie du visage.	- Le client est accueilli, installé confortablement en tenant compte d'éventuelles situations de handicap. - Les mesures et les règles de sécurité (sanitaires) en vigueur sont appliquées en respectant la protection complète du client. - Le temps imparti est respecté. - Le résultat final doit être concordant avec la fiche diagnostic. -Les attentes du client (service barbier) sont identifiées et analysées. - Les produits professionnels de la coiffure sont choisis en concordance avec le diagnostic. - Le temps imparti est respecté. - Les notices fabricant des produits cosmétiques, spécifiques barbe, cheveux

**BM Coiffeur NUMERO DOSSIER 51701 - RNCP
CMA FRANCE**

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF -08/01//2026

			sélectionnés sont respectées. - Le graphisme du service barbier est en harmonie avec les lignes et formes du visage conforme aux attentes du client. - Le temps imparti est respecté.
A2.2 Réalisation d'une coupe technique et créative - Application des règles de propreté, d'entretien, d'hygiène et de sécurité - Adaptation des différentes techniques de coupe, classiques, tendances, innovantes, avant-gardes (Dégradé, effilé, tracé, fondu de nuque, structure à géométrie variable, etc.) - Organisation du poste de travail et des différents plans de coupe - Gestion de l'ergonomie, de la posture technique et professionnelle de l'exécutant - Identification des attentes du client - Caractéristiques anatomiques et zones de repères de la tête humaine - Étude des variables morphologiques relative au visage. - Positionnement des volumes, de la direction, de la graduation, élévation	C2.4 Préparer la chevelure, zone(s) de travail en orientant, en projetant dans l'espace les mèches, afin de visualiser le dessin des lignes de forme ou graphiques de la coupe en respectant l'étude morphologique du visage et le résultat final attendu.	ME 2.2 Mise en situation professionnelle réelle (C2.4, C2.5, C2.6) Coupe à plateau en brosse Le candidat doit réaliser - Un plateau en brosse droit ou oblique - Un fondu de nuque Tour d'oreilles - Le candidat a la liberté d'harmoniser et adoucir les angles et les jonctions en appliquant les règles fondamentales du visagisme. La projection des cheveux est respectée, ainsi que le graphisme imposé de la coupe.	- Le graphisme de la coupe est respecté en harmonie avec les lignes et formes du visage. - - Les attentes du client sont respectées. - Le temps imparti est respecté. - L'analyse des différentes implantations et des zones de travail est réalisé en fonction des modalités du visagisme.

BM Coiffeur NUMERO DOSSIER 51701 - RNCP

CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF -08/01//2026

- Reconnaissance des contraintes techniques de la coupe, densité, implantations, texture lisse ou activée de la chevelure - Utilisation et maîtrise des différents outils de coupe appropriés au résultat final attendu - Création et sculpture de la chevelure sur cheveux secs et sur cheveux humides (couper, effiler, égaliser, dégrader, tracer, fondu de nuque, tours d'oreilles avec tout type d'outils et matériels professionnels)	C2.5 Réaliser la coupe en respectant les différentes procédures établies lors du diagnostic afin d'assurer la production technique avec précision et esthétisme.		- Le graphisme imposé du plateau droit ou oblique et de la coupe est respecté en harmonie avec les lignes et formes du visage. - Le temps imparti est respecté.
A2.3 Réalisation d'un coiffage technique et créatif - Choix et utilisation des différents appareils électriques professionnels adaptés - Coiffage valorisant la coupe, la coloration et la mise en valeur du client. - Structuration du coiffage avec des produits de construction et de finition. - Conseils du suivi beauté à domicile (Entretien de la prestation technique et du coiffage au quotidien).	C2.6 Mettre en forme une coiffure technique et créative en respectant les implantations, la direction des lignes, des mouvements, la densité, la texture et le placement des volumes de la chevelure afin de respecter les attentes du client.	Les volumes devront être équilibrés en respectant la structure fondamentale de la brosse (plateau droit ou oblique).	- La distribution des implantations et la projection des cheveux sont respectées sur les différentes zones concordantes à la technique des fondamentaux de la brosse. - La mise en forme du plateau en brosse par coiffage respecte le visuel final attendu - Le temps imparti est respecté.
Pour obtenir la certification BM Coiffeur (niveau 5) le candidat doit acquérir les 6 blocs de compétences et les évaluations les composant. Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante :			

- Résolution de problème : Face à un jury professionnel, le candidat décrit à l'oral la réponse à une difficulté managériale et/ou démontre sa capacité à expliciter un geste professionnel à un collaborateur ou à un apprenti pour contribuer à sa montée en compétence. Dans un second temps, le candidat analyse à l'oral sa réponse et sa pratique. Il identifie, le cas échéant, ce qu'il peut améliorer dans sa pratique pour mieux répondre aux attendus en termes de compétences.

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°3 : REALISER DES COIFFURES ARTISTIQUES ET CREATIVES			
A3.1 Création d'une composition artistique technique et créative à thème pour toutes typologies de cheveux - Application des règles de propreté, d'entretien, d'hygiène et de sécurité - Prise en compte des différents protocoles sanitaires - Accueil du client - Être à l'écoute des clients, disponible, diplomate, avoir le sourire « <i>savoir être</i> » - Diagnostic complet (la nature, la densité, la texture, la longueur du cheveu) - Choix d'un thème - Définition de la longueur des cheveux adaptée au volume, à la texture, à la forme et au positionnement du/des points d'attache en	C3.1 Accueillir les clients souhaitant un service de coiffure artistique et créative en appliquant les règles sanitaires de propreté, d'entretien, d'hygiène et de sécurité en vigueur et en prenant en compte les différentes situations de handicap afin de répondre à tout public. C3.2 Décrire et argumenter le thème choisi, en identifiant et en respectant les vœux du client afin de construire la production artistique.	ME 3.1 Mise en situation professionnelle (C3.1, C3.2, C3.3) Composition artistique à thème Sur un modèle masculin ou féminin majeur, réalisation d'une coiffure artistique et technique sur un thème choisi par le candidat. Au début de l'épreuve, le candidat établit une fiche diagnostique complète : -Identité / activité du /de la cliente -Morphologie -Visagisme - Thème -Diagnostic :	- Le client est accueilli, installé confortablement en tenant compte d'éventuelles situations de handicap. - Les mesures et les règles de sécurité (sanitaires) en vigueur sont appliquées en respectant la protection complète du client. - Le résultat final doit être concordant avec la fiche diagnostic. - Le temps imparti est respecté. - Le thème événementiel choisi est en concordance avec la demande et les vœux du client. - Le contenu du thème est

BM Coiffeur NUMERO DOSSIER 51701 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

concordance avec le thème et la production dans sa globalité (production technique, maquillage, tenue vestimentaire, accessoires et ornementation(s)) - Intégration des structures, crépons, postiche(s) - Définition et analyse de la technique du crêpage, des lignes dominantes, de la lecture « création artistique et créative », (zone(s) de travail, lisser, projeter et fixer des mèches), texture ondulée, étiolée, drapée, gaufrée, bouclée à très bouclée (mousseux) - D'attaches - De tresses à trois ou plusieurs brins - De vrilles, torsades, - D'une structure détachée - Cannage(s) - De cran(s) en adéquation avec la morphologie du modèle et sa chevelure	C3.3 Transformer temporairement la forme et la texture de la chevelure en intégrant crépons, structures recouvertes des cheveux, postiches(s) qui seront adaptés, entretenus, mis en forme, posés, fixés selon le mode de production choisi afin de répondre à la demande événementielle de l'œuvre.	-Le résultat final attendu du client. Le candidat présente la chevelure du modèle coiffé en arrière, à texture lisse de l'implantation à la pointe, cependant une mise en forme au préalable est autorisée et un ajustement des longueurs durant l'épreuve. Le candidat réalise, sur modèle (<i>tête lavée</i>), une production sur le thème de son choix avec le placement d'un ou deux postiches (<i>obligatoire</i>) Le postiche(s) doit être présenté à plat ou sur rouleau et sera travaillé lors de l'épreuve.	argumenté, en adéquation avec l'événement. - Le temps imparti est respecté. -Les produits professionnels de la coiffure sont choisis en fonction de la texture et du résultat attendu. La production réalisée à l'aide du /des placements d'un ou deux postiches est en adéquation complète avec le thème choisi. -La lecture du projet contenant le lissage, l'harmonisation, l'équilibre et la forme des volumes doit être la preuve d'une haute technicité. - Le temps imparti est respecté.
A3.2– Création artistique et technique associée aux fondamentaux de la mise en boucles pour toutes typologies de cheveux - Application des règles de propreté, d'entretien, d'hygiène et de sécurité -Prise en compte des différents protocoles sanitaires -Création et harmonisation de boucles en relief, plates ou sur « chant » (élever, orienter, projeter, aplatis, former et diriger les mèches de mises en forme, en variant avec les différents types de boucles)	C3.4 Réaliser une architecture composée de boucles en relief, plates ou sur « chant » en intégrant proportionnellement et harmonieusement une ou différentes techniques créatives selon les inspirations du candidat afin de répondre aux objectifs attendus.	ME 3.2 Mise en situation professionnelle Création artistique « mise en boucles » (C3.4, C3.5) Réalisation d'une architecture composée de différentes sortes de boucles (obligatoire), associée à une mise en forme temporaire de technique(s) créatives Boucles en relief, semi-relief et plates.	- Le cahier des charges est respecté (différentes sortes de boucles et intégration obligatoire d'une ou plusieurs techniques associées selon les choix du candidat). - Le résultat final doit être concordant avec la fiche diagnostic. - Les différentes techniques utilisées permettent une harmonisation complète de la création artistique.

BM Coiffeur NUMERO DOSSIER 51701 - RNCP

CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF -08/01//2026

- Avec une intégration obligatoire d'une ou plusieurs techniques associées selon les choix du candidat : - Coiffage ondulé, étiolé, drapé, gaufré, bouclé à très bouclé (mousseux) - D'attaches - De tresses à trois ou plusieurs brins - De vrilles, torsades, - D'une structure détachée - Cannage(s) - De cran(s)	C3.5 Procéder à une finition esthétique et harmonieuse en respectant la lecture de la création artistique et technique afin de sublimer le résultat final attendu et de répondre à l'harmonisation esthétique du visagisme.	- D'attaches - De tresses à trois ou plusieurs brins - De vrilles, torsades, - De coiffage activé à très activé (mousseux). Etc... Le candidat présente la chevelure du modèle coiffée en arrière, à texture lisse de l'implantation à la pointe. Cependant, l'humectation sur la partie « Mise en boucles » est obligatoire, contrôlée juste avant le début de l'épreuve. Le candidat est libre et selon ses choix d'intégrer différentes techniques sur le reste de la chevelure. Le candidat, en fin d'épreuve, doit présenter un résultat final harmonieux et sublimé.	- La technicité du geste est démontrée sur l'ensemble de la production. - Le temps imparti est respecté. -La finition esthétique attendue doit correspondre à la lecture du projet et à la modification temporaire de la chevelure. - L'harmonisation esthétique du visagisme est démontrée. Le temps imparti est respecté.
---	---	--	--

Pour obtenir la certification BM Coiffeur (niveau 5) le candidat doit acquérir les 6 blocs de compétences et les évaluations les composant.

Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante :

- Résolution de problème : Face à un jury professionnel, le candidat décrit à l'oral la réponse à une difficulté managériale et/ou démontre sa capacité à expliciter un geste professionnel à un collaborateur ou à un apprenti pour contribuer à sa montée en compétence. Dans un second temps, le candidat analyse à l'oral sa réponse et sa pratique. Il identifie, le cas échéant, ce qu'il peut améliorer dans sa pratique pour mieux répondre aux attendus en termes de compétences.

**BM Coiffeur NUMERO DOSSIER 51701 - RNCP
CMA FRANCE**

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF -08/01//2026

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°4 : CREER ET DEVELOPPER UN SALON DE COIFFURE			
A4.1– Création et promotion d'un salon de coiffure - Conduite d'un projet de création d'entreprise, de reprise ou de développement d'activité - Construction du schéma financier de l'entreprise (business model) - Promotion du projet entrepreneurial - Elaboration de l'argumentaire de présentation de l'entreprise - Présentation du projet à des financeurs (banquiers, investisseurs, clients...)	C4.1 Construire un projet entrepreneurial dans le domaine de la coiffure en élaborant un business-model et en identifiant les leviers d'aide financiers et administratifs, afin d'ancrer son projet de création, de reprise ou de développement dans la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur de la coiffure. C4.2 Promouvoir le projet de création/reprise d'entreprise de coiffure en construisant un argumentaire, une présentation, un storytelling, afin de présenter le projet à des financeurs.	ME 4.1 Dossier « Fonction entrepreneuriale » (C4.1, C4.2, C4.3) A partir d'un dossier constitué de textes d'actualité à caractère économique et/ou réglementaire et/ou social (le statut d'auto-entrepreneur, les zones franches, le statut de conjoint-collaborateur,...) le candidat devra analyser l'ensemble de ces documents avant d'en mesurer l'impact éventuel sur son secteur d'activité, sa branche, son entreprise. Son point de vue, devra être argumenté et illustré d'exemples issus de son expérience. Le dossier est ensuite soutenu à l'oral devant un jury.	- Les critères de viabilité du projet sont identifiés - Les impacts financiers, patrimoniaux des choix sont énoncés et arbitrés - La présentation du projet est complète et fédère les acteurs (équipe, partenaires, etc). - Les relais, aides et soutiens intervenant dans la création/développement d'entreprises dans le secteur de la coiffure sont identifiés et mobilisés. - Les éléments clefs sur l'entreprise et les prestations à mettre en valeur sont identifiés. - L'argumentaire est clair et synthétique. - L'argumentaire est de nature à susciter l'adhésion de financeurs. - L'argumentaire utilisé dans la présentation du projet est adapté au contexte et registre des

**BM Coiffeur NUMERO DOSSIER 51701 - RNCP
CMA FRANCE**

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF -08/01//2026

			interlocuteurs et illustré d'exemples.
A4.2– Supervision du respect de la réglementation d'activité en termes d'hygiène et de sécurité au sein du salon par les équipes - Réalisation d'une veille juridique et technologique dans le domaine de la coiffure - Identification des sources et des acteurs clés en matière d'hygiène et de réglementation - Identification des risques et des actions préventives - Rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels - Application des règles d'hygiène et de sécurité dans le salon et lors de la manipulation de certains matériels et équipements	C4.3 Assurer une veille juridique et technologique propre à l'entreprise de coiffure et à son activité, dans l'objectif d'inscrire l'activité dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de bien-être du client et d'informer le personnel à l'occasion de toute évolution juridique ou normative. C4.4 Veiller à la conformité et au nettoyage des équipements, matériels et locaux mobilisés lors des prestations de coiffure, en s'appuyant sur le règlement sanitaire de la structure, afin de mener les interventions dans des conditions optimales d'hygiène et de sécurité. C4.5 Rédiger les procédures de mise en application des mesures de sécurité, en respectant la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité du travail et de bien-être du client, afin d'anticiper les risques pour les humains et pour l'entreprise.	ME 4.2 Analyse de la « Fonction entrepreneuriale » (C4.1, C4.2, C4.3) Le candidat analysera sa production écrite et apportera tout élément complémentaire ou rectificatif, en lien avec le thème lui paraissant pertinent pour le secteur de la coiffure. ME 4.3 Etude de cas : « Nettoyage et sécurité » (C4.4, C4.5) D'après une structure type décrite (activités, plans, rapports d'hygiène et de sécurité, ...) le candidat analyse la situation, fait des propositions d'amélioration et/ou rédige des procédures de nettoyage et de sécurité.	- Les conséquences d'une évolution juridique ou réglementaire sur le secteur de la coiffure sont anticipées et permettent de garantir notamment l'hygiène et la sécurité au sein du salon - Les sources identifiées sont fiables, justifiées et croisées en matière d'hygiène et de réglementation - Le système de veille et la régularité de son suivi permettent de récolter des données fiables et à jour qu'il retranscrit dans le cas présenté en matière juridique et technologique. - L'hygiène des locaux et leur accessibilité sont vérifiées et conformes à la réglementation en vigueur (accessibilité aux personnes ne situation de handicap...) - Le règlement sanitaire est rédigé en vue d'identifier, de limiter et d'anticiper les risques (plan de nettoyage et de désinfection, formation du personnel quant à l'utilisation

BM Coiffeur NUMERO DOSSIER 51701 - RNCP

CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF -08/01//2026

			ou dosage des produits de nettoyage et désinfection ...) et comprend des actions correctives et préventives. - Le matériel et les dispositifs utilisés sont vérifiés et adaptés au client. Les procédures sont complètes et comprennent : ✓ les dispositions applicables aux locaux et espaces pour clients (accès, hygiène, secours et évacuation) ✓ les mesures spécifiques prises pour prévenir les risques ✓ les risques propres de l'entreprise encourus par ses collaborateurs ✓ les principaux risques liés aux animaux et aux publics. - Les procédures respectent la réglementation en vigueur et fait mention des évolutions réglementaires. - Elles prévoient le port impératif d'équipements de protection individuelle adaptés, la précaution à avoir lors de l'utilisation de certains équipements.
--	--	--	--

BM Coiffeur NUMERO DOSSIER 51701 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF -08/01//2026

A4.3 Gestion financière d'un salon de coiffure lors de la création, du rachat ou du développement de l'activité - Elaboration d'un dossier financier du salon de coiffure à destination des partenaires extérieurs (banquier, société de cautionnement mutuel...) - Construction d'un plan de financement - Négociation d'un prêt, des facilités de trésorerie lors d'investissements avec des arguments adaptés - Elaboration de la stratégie de l'entreprise à partir des documents comptables élaborés par l'expert-comptable - Pilotage au quotidien de la rentabilité de l'entreprise de coiffure - Mesure continue de la santé de l'entreprise - Analyse de la rentabilité, de la santé financière de l'entreprise de coiffure au regard de son projet, de ses objectifs - Calcul du seuil de rentabilité de chaque prestation - Contrôle et adaptation du volume et de la valeur des stocks - Négociation des délais, des conditions fournisseurs - Conception des tableaux de bord pour suivre l'activité au quotidien et procéder aux ajustements nécessaires	C4.6 Elaborer un plan de financement à destination du banquier, en diversifiant les sources de financements et en justifiant chacun des postes et la stratégie de l'entreprise au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices, afin de mener un projet intra- entrepreneurial viable. C4.7 Evaluer de façon continue la santé de l'entreprise, en se référant aux moyennes professionnelles du secteur, en établissant pour chaque production, le seuil de rentabilité pour l'entreprise, en contrôlant la valeur des stocks et sa rotation, en négociant les délais fournisseurs, et en apportant les correctifs nécessaires, afin de s'assurer la viabilité de l'entreprise de coiffure.	ME4.4 Etude de cas : « gestion » (C4.6, C4.7, C4.8) Sous la forme d'une étude de cas, le candidat réalisera une analyse de la situation financière d'une entreprise à partir de ses documents comptables et devra définir si le projet de reprise ou le projet du dirigeant est viable et sous quelles conditions.	- Le plan de financement est réaliste et conforme aux moyennes du secteur. - Le candidat analyse la santé financière de l'entreprise et démontre sa rentabilité au regard de son projet, de ses objectifs. - Il justifie et/ou explique la stratégie de l'entreprise en développant des arguments basés sur les comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices. - Le candidat mesure le seuil de rentabilité à partir du prix de vente unitaire et du coût de revient. - Les correctifs apportés suite aux résultats des contrôles effectués sont pertinents au regard des objectifs fixés.
---	--	---	--

A4.4 – Définition de la politique tarifaire applicable aux prestations de l'entreprise de coiffure - Calcul du taux de marge - Définition du taux de remise tarifaire - Définition des modalités et des facilités de paiement	C4.8 Mettre en œuvre les actions de la politique tarifaire en ayant préalablement défini le taux de marge de chaque prestation, le taux de remise applicable selon les prestations demandées ainsi que les modalités et/ou facilités de paiement, afin d'adapter les prix aux différents secteurs d'interventions de l'entreprise.		- Le candidat identifie tous les coûts nécessaires à la réalisation des prestations et services. - La structure des coûts est construite en s'appuyant sur les coûts réels. - Les tarifs sont adaptables aux besoins du client tout en respectant le taux de marge. - La politique tarifaire est en adéquation avec les prestations proposées et les marchés.
Pour obtenir la certification BM Coiffeur (niveau 5) le candidat doit acquérir les 6 blocs de compétences et les évaluations les composant. Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante : • Résolution de problème : Face à un jury professionnel, le candidat décrit à l'oral la réponse à une difficulté managériale et/ou démontre sa capacité à expliciter un geste professionnel à un collaborateur ou à un apprenti pour contribuer à sa montée en compétence. Dans un second temps, le candidat analyse à l'oral sa réponse et sa pratique. Il identifie, le cas échéant, ce qu'il peut améliorer dans sa pratique pour mieux répondre aux attendus en termes de compétences.			

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°5 : COMMERCIALISER LES PRESTATIONS DU SALON DE COIFFURE			
A5.1 –Définition de l'offre commerciale de l'entreprise de coiffure - Définition de l'offre de prestations et de produits du salon au regard de la clientèle (pluri ethnique, mixte, ...) - Proposition d'une offre de prestations différenciée (mise en valeur des compétences et des savoir-faire particuliers de l'entreprise) - Définition du positionnement de l'offre commerciale de l'entreprise - Définition des objectifs de vente - Détermination du montant des forfaits et des modalités de mise en œuvre (coupe enfant, coupe-brushing, etc) - Détermination du taux de marge pour les produits et prestations proposés par le salon	C5.1 Concevoir une offre commerciale lisible sur le segment des prestations de l'entreprise en développant une gamme de services spécifiques différenciant les compétences et les savoir-faire particuliers de l'entreprise au regard de la concurrence locale et régionale, dans l'objectif d'une diffusion à des particuliers et des professionnels. C5.2 Définir les objectifs de vente à court, moyen et long terme, en fonction de la marge à réaliser, afin de mettre en œuvre une politique commerciale cohérente.	ME 5.1 Etude de cas « Commercialisation » (C5.1, C5.2, C5.4) A partir d'une étude de cas, exposant la situation commerciale, la concurrence et le marché d'une entreprise, le candidat analysera la situation commerciale de l'entreprise et formulera une stratégie commerciale, tarifaire et de communication réaliste et en lien avec les ambitions de son dirigeant.	L'offre commerciale est complète et comprend : ✓ un résumé des besoins du prospect, ✓ une description des prestations et services proposés, ✓ le détail des engagements de l'entreprise de coiffure ✓ les tarifs, ✓ une description de l'entreprise et de ses réalisations. - La plus-value de l'entreprise en termes de compétences et des savoir-faire particuliers sont identifiés. - La segmentation est cohérente entre services et le public cible. - L'offre proposée est lisible et facilement identifiable par le client. - L'offre retenue est efficace commercialement et financièrement. - Le positionnement commercial de l'entreprise est

BM Coiffeur NUMERO DOSSIER 51701 - RNCP

CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF -08/01//2026

			clair. - Les objectifs définis sont réalisables. - Ils sont en adéquation avec la politique commerciale. - Les objectifs permettent des actions commerciales efficaces (augmentation du trafic, du CA).
A5.2 – Conseil à la vente de prestations de l'entreprise de coiffure - Négociation commerciale - Rédaction d'une proposition commerciale à destination d'un prospect	C5.3 Construire une proposition commerciale en incluant une gamme de prestations et de services adaptée aux besoins du client analysés, tout en étant force de proposition et y compris en langue étrangère, afin de répondre au mieux au prospect.	ME 5.2 Présentation de l'activité de coiffure en Langue vivante - Oral (C5.3) Le candidat tirera au sort un texte court en langues étrangères d'ordre économique ou en lien avec son activité de coiffure. Il se présentera, présentera son projet professionnel et s'exprimera sur le texte.	- Le candidat inclut les besoins préalablement identifiés du client dans la proposition commerciale. - La proposition comprend une description de l'entreprise et de ses prestations et services. - La proposition financière est ferme, tout en étant de nature à être acceptée par le client. - Elle exprime les modalités et les facilités de paiement. - La proposition commerciale est présentée à l'oral dans une langue étrangère. - Les actions marketing conduites (participation à des salons et autres manifestations, mailing, ...) en France et à l'étranger sont pertinentes au regard du positionnement et de la stratégie commerciale
Pour obtenir la certification BM Coiffeur (niveau 5) le candidat doit acquérir les 6 blocs de compétences et les évaluations les composant.			

Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante :

- Résolution de problème : Face à un jury professionnel, le candidat décrit à l'oral la réponse à une difficulté managériale et/ou démontre sa capacité à expliciter un geste professionnel à un collaborateur ou à un apprenti pour contribuer à sa montée en compétence. Dans un second temps, le candidat analyse à l'oral sa réponse et sa pratique. Il identifie, le cas échéant, ce qu'il peut améliorer dans sa pratique pour mieux répondre aux attendus en termes de compétences.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°6 : GERER LES RESSOURCES HUMAINES DU SALON DE COIFFURE			
A6.1–Supervision de l’organisation du travail au sein de l’entreprise de coiffure - Amélioration de l’organisation du travail au sein de l’entreprise de coiffure - Analyse des besoins en formation Organisation d’une stratégie RH	C6.1 Analyser l’organisation du travail de l’entreprise de coiffure, en se référant aux évaluations des salariés et aux résultats d’activité de l’entreprise et en prenant en compte les situations de handicap, afin d’améliorer l’efficacité des salariés.	ME 6.1 Etude de cas « GRH » (C6.1, C6.2, C6.3) Sous la forme d’un cas décrivant l’organisation RH d’une entreprise de coiffure, le candidat analyse l’efficacité de la structure et	- Les consignes données en termes d’organisation du travail sont claires. - Les objectifs fixés en termes d’activité sont cohérents avec les capacités de l’entreprise. - Les situations de handicap sont prises en compte dans l’analyse (organisation du travail, aménagement du poste de travail, parcours

BM Coiffeur NUMERO DOSSIER 51701 - RNCP

CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF –08/01//2026

	C6.2 Evaluer les besoins en formation pour l'entreprise de coiffure, en analysant les besoins en formation et projets professionnels des salariés, tout en intégrant les innovations techniques, réglementaires du secteur d'activité de l'entreprise, afin d'organiser la montée en compétence des salariés. C6.3 Mettre en place les actions d'une politique de rémunération (salaire, prime, intéressement), en accord avec les accords de branche, afin d'organiser une stratégie RH cohérente dans l'entreprise.	préconisera des axes d'amélioration, qu'il chiffrera et déclinera en solutions opérationnelles.	professionnel du salarié...). - Le candidat recense et analyse les données de l'entreprise sur les succès, les difficultés et les points à améliorer. - Il identifie les innovations techniques et réglementaires du secteur d'activité de l'entreprise. - Le plan de formation est adapté aux besoins actuels et futurs de l'entreprise dont les effectifs le justifient. La stratégie RH est cohérente au regard du projet de l'entreprise. - La politique rémunération menée respecte les accords de branche.
A6.2 Organisation du développement des compétences des salariés d'une entreprise de coiffure - Organisation de la montée en compétences des apprenants - Suivi des apprentis	C6.4 Assurer le suivi des apprenants en organisant les séquences d'évaluation du jeune dans l'entreprise de coiffure et les communiquer à l'autorité compétente tout en prenant en compte les différentes situations de handicap le cas échéant, afin d'ajuster la progression des acquis par l'apprenant en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme préparé.	ME 6.2 Mise en situation professionnelle « Fonction maître d'apprentissage » - Oral (C6.4) Le candidat tirera au sort une situation d'alternance qui peut être d'ordre général ou problématique. Il analysera la situation décrite et formulera des	- La séquence est correctement analysée, tant dans la maîtrise du geste professionnel que sur la motivation du jeune. - Les situations de handicap sont prises en compte le cas échéant. - La pédagogie est adaptée et de qualité : le séquençage des apports est pensé, la progression

		réponses ou solutions à cette dernière et ce, dans le cadre strict de son rôle de maître d'apprentissage/tuteur en entreprise, et de l'exécution de ce contrat de travail particulier.	pédagogique est articulée dans le temps. - Le cadre légal du contrat d'alternance est respecté.
Pour obtenir la certification BM Coiffeur (niveau 5) le candidat doit acquérir les 6 blocs de compétences et les évaluations les composant. Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante : • Résolution de problème : Face à un jury professionnel, le candidat décrit à l'oral la réponse à une difficulté managériale et/ou démontre sa capacité à expliciter un geste professionnel à un collaborateur ou à un apprenti pour contribuer à sa montée en compétence. Dans un second temps, le candidat analyse à l'oral sa réponse et sa pratique. Il identifie, le cas échéant, ce qu'il peut améliorer dans sa pratique pour mieux répondre aux attendus en termes de compétences.			